

### Crevette blanche – *Palaemon longirostris*

Espèce marine occasionnelle

Statut IUCN Monde : Non évalué

Protection : Espèce non réglementée



#### Biologie et habitats

La crevette blanche effectue **la totalité de son cycle biologique dans les zones estuariennes et lagunaires**. Les juvéniles et les adultes peuvent même évoluer durant de longues périodes en eau douce.

La reproduction a lieu entre mars et juillet et dépend fortement de la température de l'eau. Les géniteurs dévalent alors dans les eaux mésohalines. Dès l'éclosion il y a une **phase planctonique** de développement larvaire (stades protozoé, zoé et métazoé) puis une phase benthique.

Les individus restent dans les **estuaires durant l'hiver et le printemps** et peuvent remonter dans les parties basses des fleuves et les **eaux douces durant l'été** jusqu'aux crues d'automne.

Les juvéniles et les adultes sont des carnivores consommant des proies benthiques et notamment beaucoup de petits crustacés, ainsi que ponctuellement des chironomes et quelques déchets végétaux.

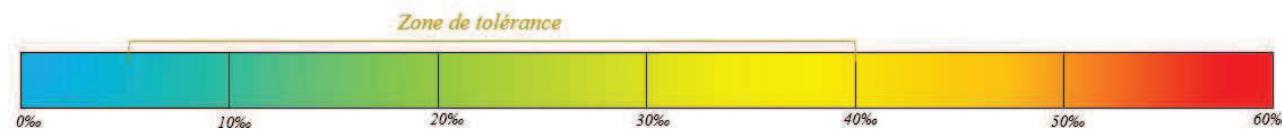
C'est une espèce écologiquement importante, en raison de sa **place centrale dans le réseau alimentaire**.

#### Distribution française

La crevette blanche n'est présente qu'à proximité des estuaires du littoral atlantique et de la Manche.

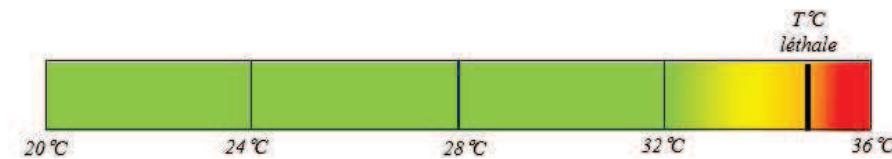
#### Relations aux caractéristiques physicochimiques

Salinité : espèce euryhaline : [5-40]‰



Oxygène : pas de données

Température :



#### Principales périodes d'activité biologique

Stade	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Reproduction												
Migration fleuves												

#### Besoins migratoires

Les crevettes blanches effectuent des déplacements entre les parties aval et amont des estuaires et même dans la zone fluviale. Elles peuvent ainsi coloniser les habitats de marais. Les enjeux migratoires sont donc **FORTS**.

#### Utilisation des zones de marais

L'intégralité du cycle biologique de la crevette blanche se déroule en estuaire et en zone de marais (lagune, marais). Les enjeux relatifs à la capacité d'accueil de ces milieux sont donc **FORTS**.

#### Menaces identifiées en zone de marais

La crevette blanche semble fortement dépendante de la qualité des habitats d'interface entre les eaux salées et douces et donc en partie de la fonctionnalité des zones de marais.

**Capacités de franchissement**

Les crevettes peuvent franchir des ouvrages en utilisant leur capacité nage mais également leur capacité de marche. Leur vitesse critique de nage varie de 0.3 à 0.5 m/s et leur vitesse maximale de 0.7 à 1 m/s. Les crevettes disposent de capacité d'accélération (>1.2-1.3 m/s) en utilisant un mécanisme de contraction-extension des segments de l'abdomen.